



Conseil économique et social

Distr.: Générale
22 janvier 2007

Français
Original: Anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Seizième session

Vienne, 23-27 avril 2007

Point 4 de l'ordre du jour provisoire**

Criminalité dans le monde: tendances et réponses:

**intégration et coordination des efforts de l'Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime et de ceux des États Membres
dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale**

Criminalité dans le monde: tendances et réponses: intégration et coordination des efforts de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de ceux des États Membres dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale

Note du Secrétariat

Résumé

La présente note donne un aperçu des travaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le domaine de la collecte de données sur la criminalité eu égard en particulier à l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale. Les activités relatives à l'évaluation de la criminalité transnationale organisée, de la traite des personnes et de la corruption menées en 2006 y sont aussi présentées.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

** E/CN.15/2007/1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-6	3
II. Criminalité transnationale organisée	7-8	5
III. Corruption	9-10	6
IV. Tendances de la criminalité classique	11-16	7
V. Conclusions	17-18	12

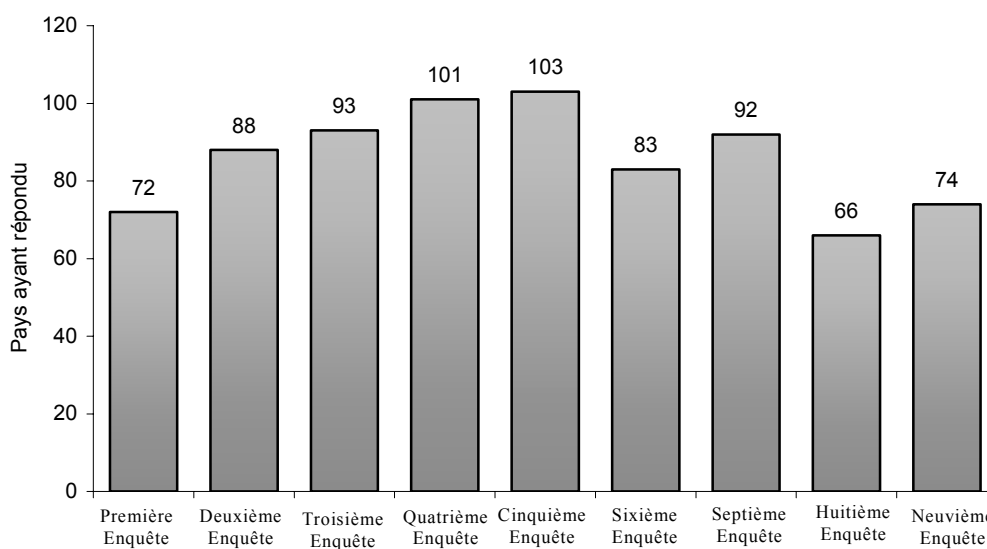
I. Introduction

1. Conformément aux résolutions 1984/48 et 1990/18 du Conseil économique et social, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) collecte, par le biais de l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale, des statistiques sur la criminalité et établit régulièrement sur cette base des rapports sur la situation de la criminalité et de la justice pénale dans le monde (A/CONF.187/5 et A/CONF.203/3).

2. L'Enquête des Nations Unies est actuellement répétée tous les deux ans. La dernière en date, la neuvième Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale, a été exécutée entre 2005 et 2006, fournissant des informations sur la période 2003-2004. Des réponses au questionnaire de la neuvième Enquête ont été reçues de 74 États, c'est-à-dire de moins de 40 % des États Membres. Même s'il s'agit là d'une amélioration par rapport à la huitième Enquête (voir figure I), le taux de réponse est insuffisant pour établir des évaluations fondées sur des données factuelles, observer et élaborer des politiques de prévention de la criminalité au niveau international. En particulier, l'information reçue des pays en développement est médiocre. Le tableau d'ensemble des tendances générales de la criminalité, qui sont dominées par les pays mieux à même fournir des renseignements exacts sur la criminalité et la justice pénale, risque par conséquent d'être faussé.

Figure I

Nombre d'États ayant répondu à l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale



3. À la quinzième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, les représentants de plusieurs pays ont souligné qu'il fallait obtenir un meilleur taux de réponse au questionnaire¹. Pour ce faire, il faudra peut-être renforcer les moyens disponibles et dispenser une formation spécifique sur l'établissement de statistiques concernant la criminalité et la justice pénale en utilisant des règles et normes internationalement acceptées².

4. Dans sa résolution 2005/23, intitulée "Renforcement de l'information sur la criminalité", le Conseil économique et social a recommandé que le Secrétaire général convoque un groupe d'experts à composition non limitée chargé d'examiner les voies et les moyens d'améliorer la collecte de données relatives à la criminalité, ainsi que les recherches et les analyses portant sur ces données. Le groupe s'est réuni à Vienne du 8 au 10 février 2006. Quinze experts de 13 pays ont assisté à la réunion; les instituts du réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, l'Organisation mondiale de la santé, la Commission européenne et l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) y étaient représentés par des observateurs³.

5. Sur la base des recommandations du groupe d'experts, l'ONUSD a pris des mesures dans les domaines suivants:

a) Élaborer un plan visant à accroître le taux de réponse à l'Enquête des Nations Unies, notamment analyser des caractéristiques des réponses et mener une étude des utilisateurs de l'Enquête⁴;

b) Procéder à l'analyse thématique des données d'enquête en vue de dégager des renseignements sur les tendances de la criminalité pour les études de l'ONUSD sur les drogues et la criminalité⁵;

c) Identifier des indicateurs clefs de la délinquance classique et élaborer des indicateurs de la criminalité transnationale organisée, et notamment des définitions appropriées pour la collecte de données et de nouveaux indicateurs pour ces types de criminalité;

d) Réviser l'instrument de collecte des données actuellement utilisé pour l'Enquête des Nations Unies et mettre au point des instruments d'enquête conformes aux recommandations du groupe d'experts et aux consultations complémentaires;

e) S'employer à mieux diffuser les résultats, grâce à la mise au point d'un instrument sur Internet⁶;

¹ *Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n°10* et rectificatif (E/2006/30 et Corr.1), par. 21.

² *Manuel des Nations Unies pour l'élaboration d'un système de statistiques de la justice pénale* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.XVII.6).

³ Le rapport de la réunion (E/CN.15/2006/4) a été présenté à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa quinzième session.

⁴ L'étude des utilisateurs est en cours. Le formulaire peut être téléchargé du site Web de l'ONUSD (http://www.unodc.org/unodc/en/crime_survey_ninth.html#survey).

⁵ Notamment les prochaines études de l'ONUSD sur la criminalité, les drogues et le développement en Amérique centrale et dans les Caraïbes et sur la criminalité et la stabilité en Europe du Sud-Est et dans les pays concernés.

⁶ Un outil de communication sur Internet a été mis au point et est actuellement testé au sein de l'ONUSD.

f) À la demande des gouvernements intéressés, renforcer les capacités de collecte et de communication de données et notamment promouvoir les études de victimisation⁷.

6. Des efforts ont été faits pour s'associer au travail méthodologique mené par d'autres organismes des Nations Unies ou au niveau régional. L'ONU DC et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont publié ensemble le *Manual for the Measurement of Juvenile Justice Indicators*⁸ (manuel pour la mesure des indicateurs de la justice pour mineurs). L'ONU DC et la Commission économique pour l'Europe (CEE) ont coopéré pour élaborer des lignes directrices régionales pour les études de victimisation; une équipe spéciale a été chargée d'élaborer un manuel sur les études de victimes⁹. L'ONU DC a participé aux activités pertinentes de l'Union européenne en sa qualité de membre de l'équipe spéciale de l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) chargée des statistiques sur la criminalité, la justice pénale et la victimisation et de membre du groupe d'experts sur la collecte d'informations comparables concernant la criminalité et la victimisation au sein de l'Union européenne établi par la Direction générale Justice, Liberté et Sécurité de la Commission européenne. Enfin, l'Office a également participé au travail méthodologique de l'Union européenne sur l'élaboration d'un schéma de collecte de données relatives à la violence sur mineurs, et notamment à la traite des mineurs¹⁰.

II. Criminalité transnationale organisée

7. En avril 2006, l'ONU DC a publié un rapport intitulé "*Trafficking in Persons: Global Patterns*"¹¹ (tendances mondiales en matière de traite des personnes), qui repose sur des renseignements sur la traite des personnes au cours d'une période de deux ans. Ce rapport avait pour objectif d'analyser les informations disponibles sur les itinéraires utilisés pour la traite des personnes et de cerner les caractéristiques des victimes de cette traite et de ses auteurs. Le rapport ne fournit pas

⁷ Voir, par exemple, le projet de l'ONU DC intitulé "Collecte et analyse de données sur l'évolution des problèmes de la drogue, de la criminalité et de la violence qui y est associée en Afrique" (A/60/6 (sect. 34)), dont l'Assemblée générale a approuvé le financement au titre du Compte pour le développement en 2006, qui vise à renforcer les capacités des institutions nationales existantes en leur proposant des possibilités de formation et en les aidant à mener des études de victimes et à mettre au point un système de collecte et d'analyse des données sur la drogue et la criminalité. Le projet relève du programme "Des données pour l'Afrique" de l'ONU DC.

⁸ Disponible sur le site Web de l'ONU DC (http://www.unodc.org/pdf/criminal_justice/06-55616_ebook.pdf).

⁹ Une réunion du Groupe d'experts des statistiques de la criminalité, organisée conjointement par l'ONU DC et la CEE, s'est tenue à Vienne du 25 au 27 janvier 2006 (ECE/CES/2006/4/Add.3). La coordination des travaux préparatoires du projet de manuel est assurée par l'ONU DC et la CEE, en consultation avec la Conférence des statisticiens européens (ECE/CES/2006/2).

¹⁰ Cette activité relève du projet SIAMSECT (project on the elaboration of a European Union template and collection plan for statistical information and analysis on missing and sexually exploited children and trafficking in human beings) d'élaboration pour l'Union européenne d'un schéma et d'un plan de collecte et d'analyse d'information statistique sur les enfants disparus ou victimes d'une exploitation sexuelle et la traite des êtres humains, dans le cadre du programme Daphné de la Commission européenne.

¹¹ Disponible sur le site Web de l'ONU DC (http://www.unodc.org/unodc/en/trafficking_persons_report_2006-04.html).

d'informations sur l'ampleur et la gravité du phénomène; il ne récapitule que les informations provenant de sources intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales. Sa valeur en tant qu'outil de recherche réside dans le fait qu'il analyse les informations communiquées sur la traite des êtres humains à l'échelle mondiale.

8. Une étude sur le rôle de la criminalité organisée dans l'activité lucrative que représente le trafic de migrants de l'Afrique vers l'Europe, intitulée "Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe", a été achevée en 2006¹². Cette étude s'intéresse d'abord à l'importance du marché potentiel pour criminalité organisée et évalue notamment le nombre de migrants clandestins. Elle contient un aperçu d'ensemble des itinéraires spécifiques utilisés par les trafiquants et une analyse des pays les plus touchés par le phénomène. Elle présente en outre une évaluation du chiffre d'affaires potentiel de ce marché.

III. Corruption

9. Sur la base des enquêtes précédentes et dans le cadre d'un accord de coopération conclu récemment entre l'ONUSD et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, un questionnaire et une méthodologie pour les enquêtes internationales types sur la criminalité et la corruption dans les milieux d'affaires ont été établis. Le questionnaire porte sur la corruption, passive et active, la fraude, l'extorsion et plusieurs autres formes de criminalité ayant un impact sur les affaires et l'industrie. Des enquêtes pilotes portant sur de petits groupes échantillon d'entreprises ont été menées en Bulgarie et au Canada. Leur objectif était non pas d'établir des estimations de la prévalence, mais seulement de tester la méthodologie et le questionnaire dans des contextes différents. Les résultats ont été analysés pour affiner encore la méthodologie et évaluer la longueur moyenne des entretiens. Une enquête complète a été exécutée pour la première fois au Cap-Vert en 2006¹³, en utilisant la méthodologie et le questionnaire type sous leur forme définitive.

10. D'autres actions de collecte de données ont été menées par l'ONUSD au titre de la coopération technique. En janvier 2006, l'ONUSD a publié un rapport d'évaluation technique intitulé "*Assessment of the Integrity and Capacity of the Justice System in Three Nigerian States*"¹⁴. Un rapport similaire intitulé "*Assessment of Justice Sector Integrity in Two Indonesian Provinces*"¹⁵ a été publié en mars 2006. Ces analyses reposaient sur les données primaires recueillies auprès de magistrats, d'avocats, de détenus et d'entreprises. Elles mesurent la gravité de la corruption au sein du système judiciaire et ses caractéristiques à partir de l'expérience des répondants.

¹² Disponible sur le site Web de l'ONUSD http://www.unodc.org/pdf/research/Migration_Africa_French.pdf.

¹³ Dans le cadre du projet de renforcement de l'état de droit au Cap-Vert (CAVE JIMLOC – CPV/S30).

¹⁴ Disponible sur le site Web de l'ONUSD (http://www.unodc.org/pdf/corruption/publications_nigeria_assessment.pdf).

¹⁵ Disponible en anglais sur le site Web de l'ONUSD (http://www.unodc.org/pdf/corruption/publications_indonesia_e_assessment.pdf).

IV. Tendances de la criminalité classique

11. Les informations disponibles sur la criminalité classique se fondent sur les données recueillies dans le cadre de l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale. Les tendances observées dans certaines catégories de crimes ou délits constatés par la police dans les pays ayant constamment répondu à l'Enquête des Nations Unies pendant la période 1995-2004 sont présentées à la figure II. Il convient de noter que, du fait de la présentation irrégulière des informations, les tendances indiquées ci-dessous concernent un nombre limité de pays, principalement d'Europe et d'Amérique du Nord. Aussi, les généralisations sur les tendances générales de la criminalité faites à partir de ces informations pourraient-elles ne pas être crédibles.

12. Parmi les cinq types d'infractions envisagés, seuls deux (vol à main armée et infractions relatives aux drogues) ont augmenté au cours de la période 1995-2004¹⁶, alors que trois (homicide volontaire, cambriolage et vol de véhicule automobile) reculaient légèrement. Un schéma similaire a été observé au cours de la période plus courte de 2002-2004, pendant laquelle les tendances étaient relativement stables.

¹⁶ Analyse s'appuyant sur les données recueillies dans le cadre des sixième, septième, huitième et neuvième Enquêtes des Nations Unies.

Figure II
Tendances observées dans certaines catégories de crimes et délits classiques constatés par la police dans les pays qui ont constamment déclaré ces infractions, 1995-2004

Base: 1995 = 100

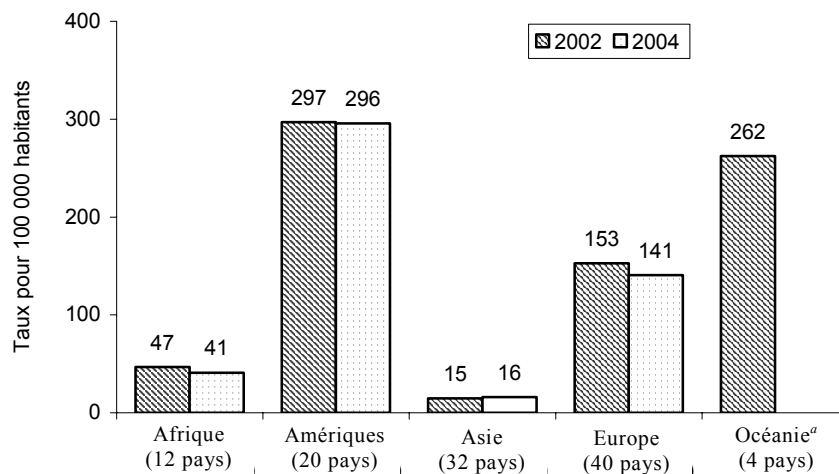
Année	Homicide volontaire (15 pays)	Vol à main armée (16 pays)	Cambriolage (10 pays)	Infractions relatives aux drogues (15 pays)	Vol de véhicule automobile (15 pays)
1995	100	100	100	100	100
1996	95	105	98	105	105
1997	92	105	95	115	105
1998	88	100	95	115	105
1999	85	110	95	135	100
2000	88	120	95	140	90
2001	85	115	85	170	85
2002	82	115	85	170	85
2003	80	125	85	175	85
2004	78	125	85	175	85

Source: Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale.

Note: Moyenne pondérée de certaines catégories de crimes ou délits classiques constatés par la police dans les pays qui ont constamment déclaré ces infractions pour l'ensemble de la période 1995-2004, en utilisant le questionnaire établi pour l'Enquête des Nations Unies (base: 1995=100).

13. Pour ce qui est des tendances observées dans les différentes régions, après une forte hausse entre 1998 et 2001, les moyennes régionales du taux d'infractions relatives aux drogues constatées par la police se sont stabilisées pendant la période 2003-2004, tout en restant nettement supérieures à celles des années 1990. On trouvera à la figure III une comparaison des taux moyens régionaux en 2002 et 2004. Il faudrait toutefois noter que les données peuvent refléter la divergence des politiques en matière de criminalité adoptées par les différents pays. Ainsi, dans plusieurs pays, le nombre d'infractions relatives aux drogues a accusé une forte augmentation ou diminution, en fonction des modifications apportées aux politiques de contrôle des drogues et aux priorités des services de répression.

Figure III
Infractions relatives aux drogues, par région, 2002 et 2004

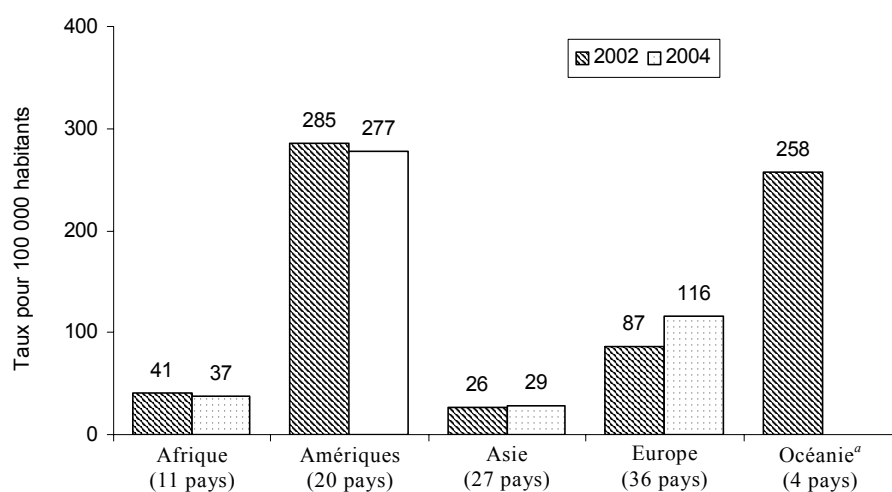


Source: Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale.

^a Pas de données disponibles pour 2004.

14. Le nombre d'arrestations pour infractions relatives aux drogues pour 100 000 habitants est présenté à la figure IV. Entre 2002 et 2004, une augmentation marquée a été observée en Europe, qui contraste avec la diminution des infractions relatives aux drogues constatées par la police. Il existe en Europe une différence très nette entre le taux d'infractions relatives aux drogues constatées et le taux d'arrestations opérées à ce titre, qui était beaucoup plus faible en 2002 et tendait à monter en 2004. Les données indiquent peut-être que, dans plusieurs pays de la région, l'action de détection et de répression des infractions relatives aux drogues (et probablement du trafic de drogues en particulier) a pu être plus efficace pendant cette période. Dans les autres régions, le nombre d'arrestations pour 2004 était semblable à celui de 2002.

Figure IV
Arrestations pour infractions relatives aux drogues, par région, 2002 et 2004

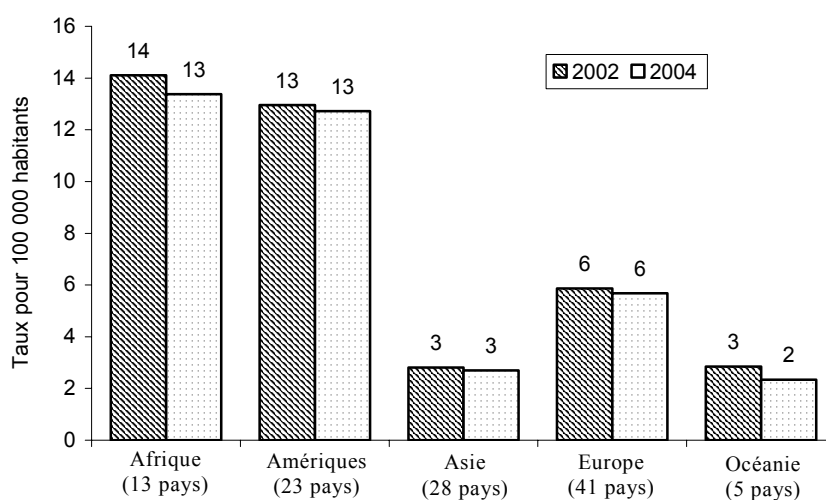


Source: Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale.

^a Pas de données disponibles pour 2004.

15. Dans toutes les régions, le taux d'homicides volontaires est demeuré stable entre 2002 et 2004, comme le montre la figure V. La moyenne générale pondérée du taux d'homicides a légèrement diminué, passant de 5,1 à 4,9 pour 100 000 habitants. Si les taux régionaux ont diminué en Afrique et en Océanie en 2002, ils sont demeurés stables dans les autres régions. Les tendances du nombre d'homicides constituent un indice important de sécurité et de développement. Même si les informations provenant des pays en développement ne permettent pas encore de brosser un tableau exact de la situation, les données concernant l'Afrique signalent une tendance à la baisse au cours de la période considérée.

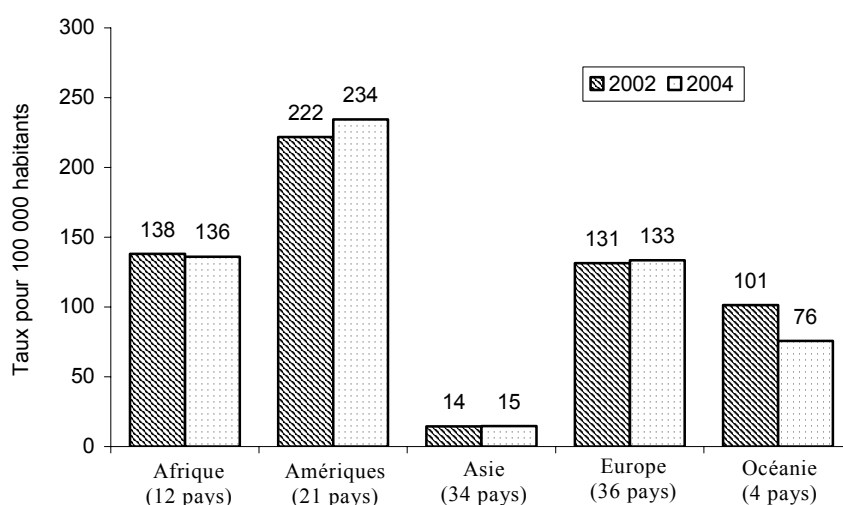
Figure V
Homicides volontaires, par région, 2002 et 2004



Source: Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale.

16. Tous types de crimes ou délits confondus, le vol d'un bien accompagné de voies de fait (vol à main armée) était l'infraction pour laquelle une tendance à la hausse a été signalée dans le plus grand nombre de pays (41). La moyenne générale pondérée des vols à main armée constatés par la police a augmenté, passant de 66 à 68 pour 100 000 habitants. Comme le montre la figure VI, les taux régionaux ont progressé dans les Amériques, en Asie et en Europe. Une diminution appréciable relevée dans un pays d'Océanie a fait baisser le taux pour l'ensemble de la région. Un léger recul a été aussi observé en Afrique.

Figure VI
Vols à main armée constatés par la police, par région, 2002 et 2004



Source: Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale.

V. Conclusions

17. Les tendances de la criminalité représentent une ressource fondamentale pour évaluer la sûreté et la sécurité et déterminer les étapes du développement. Les informations provenant des pays en développement, qui sont touchés par des taux de criminalité élevés, sont encore incomplètes et irrégulières. Les données sur les tendances de la criminalité transnationale organisée, la traite des personnes, le trafic de migrants et la corruption continuent à être inexistantes ou très rares.

18. En se fondant sur les données disponibles pour la période 2003-2004, on constate que le niveau de la criminalité semble relativement stable. Au cours de la période plus longue 1995-2004, les tendances des divers types de crimes ou délits ont mis en évidence une augmentation des infractions relatives aux drogues et des vols à main armée. Il existe peut-être une corrélation entre ces deux types d'infractions et la criminalité transnationale organisée, corrélation qui devrait être étudiée plus avant à l'aide d'analyses au niveau régional.